

Avis adopté

Séance plénière du 26 juin 2024

L'espace francophone : relever des défis numériques et économiques pour en assurer le dynamisme

Déclaration du groupe Entreprises

Alors qu'aujourd'hui sont régulièrement mis en avant les éléments qui divisent, il est plaisant de traiter un sujet qui rassemble. Une langue, le Français, que nous partageons avec 321 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents et 88 États et gouvernements. C'est une force pour chacun d'entre nous et en particulier pour les entrepreneurs francophones. C'est un espace où il est plus aisé de se comprendre et de travailler avec des notions juridiques et culturelles communes qui facilitent les relations humaines et commerciales. Il représente 17,5 % de la population mondiale et 20 % du commerce mondial de marchandises.

La francophonie économique et numérique est et doit être un moteur de compétitivité. Pour autant, rien n'est acquis et les acteurs doivent travailler à renforcer cet espace et en particulier à relever de nombreux défis économiques en s'appuyant notamment sur le numérique.

Le groupe Entreprises souhaite tout particulièrement mettre en avant la méthode utilisée par le rapporteur qui a choisi, pour construire ses préconisations, de s'appuyer via l'UCESIF sur des Conseils économiques et sociaux francophones. Ces derniers ont pu donner leur vision propre de la francophonie, de leurs besoins et de leurs attentes en matière économique et numérique. Ces retours furent particulièrement utiles et permirent d'avoir une vision plus large et concrète du sujet.

Il partage les orientations de cet avis. La préconisation 1 est d'ailleurs à souligner car il est nécessaire de mieux organiser les actions en ciblant des secteurs porteurs et de mettre en place des objectifs chiffrés avec un contrôle de leur avancement et des propositions pour mobiliser des financements. C'est une méthode et un cadre qui convient parfaitement aux entreprises. De même renforcer les partenariats institutionnels au service d'une même stratégie (préconisation 2) serait utile, tout comme le fait de favoriser la délivrance de visas dans certains cas définis liés notamment aux études ou aux activités économiques ou artistiques.

Le groupe Entreprises soutient également la volonté d'assurer le dynamisme de la francophonie par le fait de développer le français comme langue de travail, dans les organisations internationales et dans le monde économique. Pour autant, comme l'ont démontré les nombreux débats au sein de la commission, cela ne doit pas être exclusif de l'usage de l'anglais et surtout, cela ne pourra être réalisé sans des systèmes d'enseignement et de formations efficaces et adaptés. Il est aussi particulièrement attaché à la préconisation 7 : consolider l'attrait du français pour la jeunesse francophone en développant l'enseignement professionnel et en liant apprentissage de la langue et mises en situation professionnelles lui apparaît particulièrement important.

Il estime également qu'il est impératif de lier francophonie et numérique. La francophonie digitale offre des opportunités significatives en termes de savoirs, d'apprentissage et de culture pour les citoyens mais aussi pour le développement des entreprises, la croissance économique et l'innovation à l'échelle mondiale. Valoriser collectivement les réussites d'acteurs francophones et soutenir les développements des réseaux et des acteurs sur tous les territoires sont nécessaires.

Enfin, si l'on veut accroître le dynamisme de la francophonie, il est indispensable de s'appuyer sur la diversité des territoires et en particulier sur les entreprises et les réseaux locaux.

En remerciant le rapporteur, pour cet éclairage, **le groupe entreprises vote favorablement cet avis.**